

Ver... votre village



Bientôt pour nos associations...



BULLETIN MUNICIPAL



Le mot du Maire

Vernoises, Vernois,

Voilà déjà la fin de 2016 et le traditionnel mot du maire. Après avoir évoqué en 2014 « mes visions » pour ce mandat et en 2015 « l'esprit » dans lequel nous souhaitons évoluer, ce moment d'échange sera plus particulièrement consacré **aux actions menées par notre équipe depuis son installation.**

Les premières réalisations ont été orientées vers la voirie et les trottoirs avec la réfection des rues du friche, de l'église, des prés-hauts et du polissoir.

Afin de faciliter la communication entre nous et les autres, **notre site internet « www.mairie-verleschartres.com »** a déjà un an d'existence. Pour mieux vivre ensemble, **une maison des sports et des associations est en cours de construction** près des tennis. La fin des travaux est prévue avant l'été 2017. Ce secteur deviendra notre espace « sports » et « bien-être ». Situées au bord de l'Eure, on veillera à avoir une intégration des installations dans l'environnement des plus harmonieuses.

Autre projet au stade de plans, **le secteur rue des carrières - église.** Sécurisation, fluidité des échanges, transports urbains et accessibilité nous orientent dans nos choix.

Enfin, quelques mots sur nos réflexions en cours. **L'aménagement du cœur de village** en est une avec la réorganisation des contours de la mairie et de l'école, la construction de maisons pour personnes âgées, et ce en intégrant le devenir de notre salle des fêtes et de notre cantine. Autre idée en maturation, **la création d'une voie douce suivant le cours de l'Eure** qui partirait de Morancez / Barjouville vers Thivars (en collaboration avec Chartres Métropole).

Comme vous pouvez le constater, nous ne manquons pas d'idées. **On souhaiterait toujours pouvoir faire plus mais « les freins » sont de plusieurs ordres.**

Le premier est « le temps ». Entre la réflexion sur le projet, les plans, les demandes de subventions, les appels d'offres..., le temps « communal » n'est pas le même que pour un particulier.

Le second est « économique ». Quand on retire des ressources communales (impôts locaux, dotations de l'état, locations...) les dépenses de fonctionnement (frais de personnel, subventions au syndicat scolaire et au SIVOM, dépenses courantes...), on aboutit à un excédent brut de fonctionnement qui, après paiement des remboursements d'emprunts en cours, donne notre capacité à supporter de nouveaux investissements (autofinancement et/ou nouveaux remboursements d'emprunts). Avant d'investir, il convient donc d'apprécier les capacités financières de la commune et de dimensionner les projets en conséquence. Les baisses des dotations de l'état ne nous aident pas mais c'est un fait. Nous disposons néanmoins de marges de manœuvre. Je citerai par exemple les frais liés à des démarches en justice pour des questions d'urbanisme avec des administrés qui nous coûtent en net près de 20 000 € par an et ce depuis 2012 soit au total près de 100 000 € ! Espérons que cette dépense s'arrêtera un jour, ce qui ne sera pas encore le cas en 2017 ! Autre piste, la mutualisation de moyens tout en gardant notre structure communale. Notre présence au sein de Chartres Métropole est un plus : fluidité de l'instruction des dossiers d'urbanisme, collecte des ordures ménagères, participation financière aux projets communaux, subvention de fonctionnement... Tout n'est pas parfait et, par exemple, la question de l'eau interpelle. Sachez néanmoins que vos remarques sont transmises et, pour illustrer mon propos, le goût de javel de l'eau sera prochainement corrigé. La mise en commun de moyens peut aussi s'organiser à d'autres niveaux comme des collaborations avec des communes voisines (pose des illuminations de Noël, matériels...). Enfin, autre source d'économie déjà évoquée, faire faire par nos employés communaux plutôt que de payer des prestations à des tiers.

Ce point d'étape terminé, j'en viens à une tradition bien légitime en cette fin d'année. **Je vous souhaite de bonnes fêtes et une bonne et heureuse année 2017, la santé, la réalisation de vos vœux les plus chers...**

Max VAN DER STICHELE

I
N
F
O
S

M
A
I
R
I
E

Coordonnées : Mairie de Ver-lès-Chartres
13, rue de la Barrière
Tél. : 02.37.26.40.59
Mail : mairieverleschartres@wanadoo.fr

OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

LUNDI	de 10h à 12h
MERCREDI	de 9h à 12h
VENDREDI	de 15h30 à 18h30

Informations communales

ETAT CIVIL 2016

Naissance :

Louis DAVORY, le 2 janvier 2016
Albert BOUTHORS, le 2 février 2016 (rattaché d'office)
Lily BARRÉ, le 27 février 2016
Nino TRÉGOUËT, le 3 avril 2016
Martin BRIANÇON, le 21 mai 2016
Léna LEGENDRE, le 22 juillet 2016

Décès :

Bernard FOUET, le 2 mars 2016
Michel BOURGEOIS, le 17 juin 2016
Thérèse TRICHEUX, née LEGRAND, le 24 août 2016

Mariage :

Aurélien COHEN et Virgile de RORTHAIS
le 23 avril 2016
Kellie LONGUEMARD et Pierre-Marie BOUCHER
le 14 mai 2016
Marine PAJOT et Mathieu LOISELIER
le 14 mai 2016
Emilie BOUTFOL et Loïc HERBOT
le 2 juillet 2016
Mathilde MARC et Luc LIMORTÉ
le 1^{er} octobre 2016



LA BALAYEUSE

INTERVIENDRA LE 19 DÉCEMBRE



MERCI DE BIEN VOULOIR PRÊTER ATTENTION À CE QUE VOS VÉHICULES NE STATIONNENT PAS EN BORDURE DE TROTTOIR, AFIN DE FACILITER LE PASSAGE DE LA BALAYEUSE ET DE BIEN VOULOIR NETTOYER AU MIEUX VOS CANIVEAUX (NOUS VOUS RAPPELONS QUE L'ENTRETIEN DES CANIVEAUX RESTE À LA CHARGE DU RIVERAIN)!

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION

La Municipalité souhaite s'engager dans une démarche de prévention de la délinquance et de la tranquillité publique dans le cadre du dispositif « participation citoyenne », avec l'appui et sous le contrôle de l'État. Complémentaire à l'action habituelle de la gendarmerie et fondée sur la solidarité du voisinage, cette démarche consiste à sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur environnement et à mettre en place des référents désignés pour signaler des comportements suspects.

Les « référents » informent la gendarmerie et le maire des agissements et des véhicules suspects. Si vous souhaitez être volontaire et vous investir dans cette prévention, n'hésitez pas à vous manifester auprès de la mairie.

PROTECTION PARTICIPATION CITOYENNE



En liaison immédiate avec la Gendarmerie Nationale

RÉUNION PUBLIQUE LE 14 DÉCEMBRE 2016 À 19H À LA SALLE DES FÊTES

 **à la Demande**

Téléphonez, Réservez, Bougez !

Nouveau à Ver-lès-Chartres

0 825 30 28 00



INFORMATIONS ET RÉSERVATION AU :

0 825 30 28 00

(0,02€/min.)

DÉPLACEZ-VOUS DEPUIS LES COMMUNES NON URBAINES DE CHARTRES MÉTROPOLE !



www.filibus.fr
Chartres métropole facilite vos déplacements

TARIFS

- **BILLET UNITAIRE** : 2,30 €
- **CARTE DE 10 VOYAGES** : 21 €
- **CARTES JEUNES & FILIPLUS** : GRATUIT en période de vacances scolaires uniquement sur présentation de la carte de transport en cours de validité.

GRATUIT POUR :

- les accompagnants des personnes à mobilité réduite dont la carte d'invalidité porte la mention « tierce personne » ou « besoin d'accompagnement »
- les enfants de moins de 6 ans

Les travaux sur notre commune

QUE DIRE DES TRAVAUX EN 2016 ?

❶ Cette année a vu l'achèvement des travaux débutés en 2015 dont le plateau surélevé en prévision de la sortie de la rue Saint Victor, le début de l'accessibilité de la mairie. Une grande mobilisation de la commission travaux a concerné les démarches afin de permettre la construction de la maison des sports et des associations qui devrait s'achever l'été prochain. (voir photo du projet en couverture de votre bulletin).

Afin de réaliser ce projet, il a fallu au préalable réaliser des études de sol, modifier les arrivées électriques et apporter l'eau de ce côté de voirie. La circulation croissante de ce côté avec l'occupation de la salle de tennis couvert par le Dammarie / Ver-lès-chartres Tennis Club amène la municipalité à sécuriser ces lieux en y apportant l'éclairage public.

❷ La rue des carrières devrait faire peau neuve avec le remplacement de sa canalisation d'eau potable et le réaménagement total de sa voirie. Sens unique ou pas : un essai sera réalisé afin de voir la faisabilité d'un tel aménagement. La place de l'église devrait être rendue plus accessible, la priorité étant la sécurité de nos enfants empruntant les transports scolaires à cet endroit.

❸ Après avoir embelli nos bords de rivières ou nos fossés, nos peupliers avaient atteint l'heure de leur abattage : c'est pourquoi l'entreprise Guitton a réalisé cette opération et la récupération des grumes, les têtes étant récupérées par des habitants volontaires.

❹ Cette fin d'année va voir la réalisation d'un forage sur la parcelle AB 171 (derrière les tennis) pour le compte de Chartres Métropole dans sa recherche en eau potable sur son territoire.

Malheureusement des dépenses juridiques croissantes nous obligent à réduire fortement nos dépenses d'investissement et d'entretien associées à des dotations de l'état en baisse.

Un tournant, 2017, le zéro phyto. Eh oui, terminé le traitement, demain, il va falloir accepter les petites mauvaises herbes, repenser différemment l'espace communal et surtout trouver d'autres alternatives.... ce sont les mentalités et la vision du domaine public qui vont devoir changer !!!!



Evènements communaux

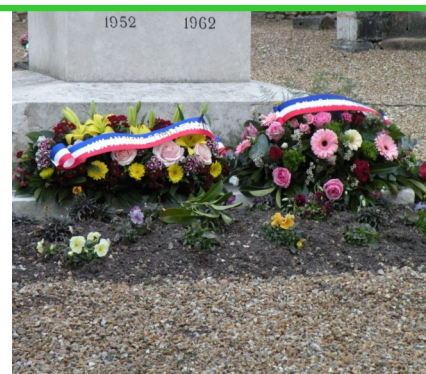
VŒUX DU MAIRE

C'est le 15 janvier, que s'est déroulée la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire, qui accueillait : les nouveaux habitants, les élus, les employés communaux, les maires honoraires, les membres des diverses associations de la Commune de Ver, les pompiers.....



Cérémonie du 19 mars

Maire, élus, anciens combattants et des habitants de la Commune se sont rendus au monument aux morts, au cimetière, pour célébrer la fin de la guerre d'Algérie, puis se sont retrouvés, à la cantine pour partager le verre de l'Amitié.



Cérémonie du 8 mai

C'est vers 11h 15 que M. le Maire, anciens combattants, élus, et habitants de la commune se sont rendus au monument aux morts, afin de rendre hommage aux soldats morts pour la France et fêter la victoire. Au retour, nous avons partagé le verre de l'amitié. Ce fut aussi l'occasion pour M. le Maire de remettre la carte d'électeur à une jeune fille de la commune : Melle Gabrielle Fleury.



SOIRÉE COMMUNALE du 13 Juillet

Comme les autres années, la mairie a organisé le traditionnel repas du 13 juillet. Cette année il avait été choisi un repas du Nord : apéritif « Picon Bière », moules-frites et bière; bien installés sous les barnums, (montés du matin), une centaine de convives ont apprécié la soirée, celle-ci s'est terminée par la retraite aux flambeaux.

Evènements communaux (suite)

11 NOVEMBRE



Après 98 ans, le souvenir de l'armistice reste, et ce n'est pas moins de 80 personnes qui se sont retrouvées, ce 11 novembre 2016, au pied du monument aux morts pour commémorer la fin de la « grande guerre », pour marquer les 100 ans des batailles de Verdun et de la Somme et rendre hommage à nos poilus de 14/18 tombés au champ d'honneur. Après les discours d'usage, une gerbe a été déposée par des enfants de la Commune. Ce moment d'émotion a été suivi d'un vin d'honneur et du traditionnel repas pris à la salle des fêtes. Les convives ont apprécié le menu dans une ambiance festive grâce à M. Martial Billard et son accordéon.

Nos écoles et leur organisation

ORGANISATION DES JOURS D'ENSEIGNEMENT

Lundi :	9h00 à 12h00 13h30 à 16h30
Mardi :	9h00 à 12h00 13h30 à 16h30
Mercredi :	9h00 à 12h00
Jeudi :	9h00 à 12h00 13h30 à 16h30
Vendredi :	9h00 à 12h00

Le vendredi de 13h30 à 16h30, organisation des Temps d'Activités Périscolaires (TAP).

Enseignants et répartition

Mme CAPELLE-COEURET (*directrice*) et Mme LONGEPE (*le lundi*):
Petite section, Moyenne section et Grande section
27 élèves

Mme LUCAS-BOUSQUIÉ :
CP, CE1



15 élèves

Mme DANTIER et Mme LE FUR-JACOB:
CE2

17 élèves

Mme STRAUB :
CM1, CM2
(Classe à Corancez)



28 élèves

Total : 87 élèves

HORAIRES DE LA GARDERIE

Le matin
de 7h30 à 8h50

Le soir de
16h30 à 18h30
(sauf le vendredi à 18h00)



LA FRESQUE

Commencée en mars 2016, la réalisation de la fresque du préau de l'école, peinte par les enfants, a été inaugurée le 24 juin en présence des enfants, de leurs parents, des enseignantes, des intervenantes des TAP, de Mme Dominique Doury (artiste-peintre et créatrice de cette fresque), de messieurs les Maires de Corancez et Ver-lès-Chartres, des élus, des employés communaux ; ce fut l'occasion de partager le verre de l'amitié, offert par le Syndicat Scolaire.



LE PERSONNEL DU SYNDICAT SCOLAIRE :

Mme FOURDRINIER Catherine Cantine, ménage et bus le mercredi midi
Mme ISAMBERT Virginie ATSEM, cantine, garderie et ménage
Mme TONNELIER Valérie Secrétaire (courrier, facturation,...)

Mme PARISY Guislaine Cantine, ménage et garderie
Mme JEHANNET Christelle ATSEM, accompagnatrice au bus et ménage

La vie associative à Ver-lès-Chartres

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES LES LOUSTICS CORANCEZ / VER-LÈS-CHARTRES

NOËL

En décembre 2015, quelques jours avant les vacances de Noël, l'APE a offert aux enfants de l'école, un spectacle interactif où se mêlaient magie, chants, danse, suivi d'un goûter.



Quelques jours avant, le Père Noël est venu à l'école, comme tous les ans, avec une hotte bien garnie. Cette journée s'est terminée avec le marché de Noël. Les enfants de l'école ont vendu leurs confecti-
ons. Les commandes de sapins, chocolats, crêpes de l'APE ont été livrés pour passer de belles fêtes de fin d'année.

CARNAVAL

Le carnaval de l'école a eu lieu le 12 mars 2016 à Corancez. Les enfants inscrits aux TAP ont confectionné, avec leur intervenante, Monsieur Carnaval, sur le thème du cirque en lien avec leur projet pédagogique. Petits et grands ont défilé déguisés dans les rues de Corancez. Quelques parents ont gentiment préparé une collation pour finir cette matinée festive.



VIDE-GRENIER

Quelle est la recette d'un vide-grenier réussi ?
Une louche de bénévoles, une bonne dose de soleil,
une participation importante des exposants,
une intendance bien négociée, une préparation bien
orchestrée, une pincée de convivialité
et le tour est joué !

Le résultat obtenu ce dimanche 03 avril 2016 :
une manifestation qui a attiré de plus en plus d'exposants dans la joie et la bonne humeur !

En 2017, rendez-vous le dimanche 02 avril !!!



LA KERMESSE

La fin d'année scolaire a été marquée par la kermesse de l'école qui a eu lieu le 25 juin. Les festivités ont débuté avec le spectacle des enfants, suivi des jeux pour les petits et grands. L'école a dit "au revoir" à Mme Gougeon qui est partie dans une école de Chartres. Après cette belle journée ensoleillée et festive, le traditionnel repas s'est déroulé dans la cour de l'école et s'est terminé sur la piste de danse. Ce fût une fois de plus une très belle journée pour les enfants !



La vie associative à Ver-lès-Chartres

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES LES LOUSTICS CORANCEZ / VER-LÈS-CHARTRES (suite)

L'APE LES LOUSTICS.....C'EST QUI ?

L'APE remercie chaleureusement **Véronique Barbier, Nadia Monteiro et Stéphane Bourgeois** pour leur implication au sein de l'association durant plusieurs années, dans la joie et la bonne humeur. Le nouveau bureau va reprendre avec la même envie de réussir pour les enfants de l'école.



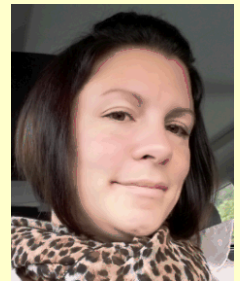
Présidente
Laure GUERIN
06.13.82.30.45



Vice-présidente
Céline MORIN
06.81.25.34.19



Secrétaire
Sandrine DAVORY
06.20.31.32.95



Trésorière
Marie-Laure LEPENDU
06.25.57.17.61



Contactez-nous pour toute information et pour votre aide pour les différentes manifestations dédiées aux enfants...

ASSOCIATION FAMILLES RURALES

Les 16 et 19 février 2016, petits et grands se sont retrouvés autour d'un atelier pâtisserie et ont pu bénéficier du savoir-faire de Dominique Lhomme pour élaborer des petits fours sucrés. Palets bretons, tuiles aux amandes, sablés et autres rochers coco ont enchanté les papilles de tous et ont pu être réalisés par chacun de retour à la maison pour en faire profiter toute la famille.



En mars, c'est par un dimanche ensoleillé que nous nous sommes rendus à la Cité des Sciences à Paris. Nous avons pu apprécier les différentes expositions et découvrir ou redécouvrir l'univers des Mathématiques et des sons ou bien encore l'histoire de l'Univers, se familiariser avec la génétique (certains d'entre nous sont repartis avec des photos souvenirs mémorables !), ou se sensibiliser, si besoin en était, à la protection de l'environnement. Au final, ce fut une journée placée à la fois sous le signe de l'enrichissement et de la détente : tout le monde est rentré chez soi ravi et fourbu d'avoir tant appris !

Enfin, le 15 octobre, direction le Palais des Sports de Paris pour assister à la comédie musicale « Les 3 Mousquetaires », un spectacle destiné à toute la famille. Sur place, nous avons découvert un spectacle mêlant performances vocales et danse : pendant une heure et demie, les tableaux se sont enchaînés sous nos yeux ébahis, les danseurs brillant par leur légèreté et leur adresse et les chanteurs par leur timbre de voix (certains parvenant à faire les deux en même temps, chapeau bas pour les artistes !).

Tout cela nous a permis de découvrir d'une manière originale l'œuvre intemporelle d'Alexandre Dumas même si d'aucuns regretteront le manque de fidélité au récit et certains raccourcis. Le spectacle fut largement à la hauteur de nos attentes et c'est tout sourire et la bouche pleine de commentaires élogieux que nous avons regagné le bus (dans lequel nous avons pu commencer notre nuit) pour rentrer à Ver-Lès-Chartres.



La vie associative à Ver-lès-Chartres

L'ASLV (Amicale Sports et Loisirs de Ver-lès-chartres)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET GALETTE DE L'A.S.L.V.

Le 24 janvier a eu lieu l'Assemblée Générale de l'A.S.L.V. avec rapports moral et financier, suivie de la galette des rois.



CONCOURS DE BELOTE

Le concours de belote de l'A.S.L.V. et du Temps Libre, s'est déroulé le 18 février, 54 joueurs se sont rencontrés dans une bonne ambiance, et chacun a reçu un lot.



CHASSE AUX ŒUFS

Le 19 mars, ce sont les enfants qui étaient sollicités pour faire la chasse aux œufs, ils s'en sont donnés à cœur joie, malgré un petit vent frais. Chacun a reçu un paquet d'œufs en chocolat offert par l'A.S.L.V.



19 mars 2016 Chasse aux oeufs

Euro 2016

FOOT FAN ZONE

La France étant en finale de « l'Euro Foot », l'A.S.L.V a organisé une soirée « Fan Zone » avec bière et autres rafraichissements. Environ 120 supporters se sont retrouvés dans la cour derrière la mairie, certains arborant les couleurs de la France, un grand écran improvisé a été tendu sous le vieux préau. Aux manettes pour la retransmission, Thomas Loiselier a assuré le bon fonctionnement de la projection. Malheureusement les Bleus n'ont pas gagné, malgré cela l'ambiance est restée sereine.

C'était le 10 juillet

"Fan zone" à Ver-lès-Chartres
Dimanche 10 juillet 2016



La vie associative à Ver-lès-Chartres

L'ASLV (Amicale Sports et Loisirs de Ver-lès-chartres) *suite....*

26 SEPTEMBRE 2016
Pétanque et Pique-nique



PÉTANQUE & PIQUE-NIQUE

C'est avec un peu de fraîcheur que ce 26 septembre, au matin, a débuté « la journée pétanque » ; organisée par l'A.S.L.V sur le terrain du City Stade, 16 équipes se sont rencontrées dans la bonne humeur, le tout dirigé et organisé par Marie-Ange Abadia.

Le repas de midi a été pris sous un beau soleil, et l'après-midi certains en ont profité pour jouer à la belote. La buvette proposait différentes boissons rafraîchissantes et gâteaux confectionnés par des bénévoles de l'Amicale ou leurs proches.

EXPOSITION DE PEINTURE

Par deux belles journées d'automne, sept de nos artistes de la commune sont venus accrocher leurs toiles de tous styles, dessins sur le statuaire de la Cathédrale, plus une aquarelle de M. Georges Boucher prêtée par son épouse.

Au "pied levé", une jolie toile pleine de couleurs a été réalisée par une artiste en herbe.

Les visiteurs ont pu signer le livre d'or.

Un pot de vernissage, sur invitation, a été organisé le samedi soir.

Pour l'an prochain, nous espérons faire participer plus d'enfants.



LE CLUB DU TEMPS LIBRE



GAUFRES AU TEMPS LIBRE

Le 8 mars, les membres du club du Temps Libre ont dégusté des gaufres, faites par Réjane Coquereau. Il n'en est pas resté ! Puis place aux jeux : cartes, triominos...

Encore un agréable après-midi de passé.

Pour l'année 2017, la cotisation au club du Temps Libre reste fixée à **25 €** (à régler en début d'année).

Les activités ont lieu tous les mardis après-midi de 14h30 à 17h30.

Belote, triominos, scrabble, galette des rois, loto, sorties Venez nous rejoindre !!!

La vie associative à Ver-lès-Chartres

1.2.3. BÉBÉ (Association des Assistantes Maternelles)



Les assistantes maternelles d'1,2,3 bébé se retrouvent chaque vendredi matin pour des activités ludiques, physiques et culturelles à la salle communale de Ver-Lès-Chartres.

Laurence, de la médiathèque de Dammarie, accueille les enfants pour leur raconter de belles histoires. Monique leur fait découvrir la musique et Virginie les accompagne par la motricité.

Cette année, elles ont fait appel à Fred animation pour leur goûter de Noël. Lors de l'AFM Téléthon, Angélique, Ludivine, Maria, Marie, Patricia et Véronique offrent des cakes pour la soirée.

« 1, 2, 3 bébé ! »

Mairie de Ver-Lès-Chartres,
13, rue de la Barrière
28630 VER-LÈS-CHARTRES

Contact, Sophie DELAPERRIERE, Présidente
Tél. : 02 37 25 84 53

DAMMARIE VER-LÈS-CHARTRES TENNIS CLUB

Dammarie Ver-Lès-Chartres Tennis Club



En 2017

En 2016

27 février :- Soirée à thème créole

Avril-mai :- 10 équipes engagées dans les différents championnats.

Mai : une fille du club sélectionnée comme ramasseuse de balles à Roland Garros.

4 juin : Tournoi parent/enfant.

11 juin :- Tournoi 3 tennis avec 80 participants.

Septembre : Tournoi interne.

11 novembre : Tournoi interne 11/14 ans

26 novembre : Tennis Forme Féminine (une première pour le club).

10 décembre : Tournoi interne double mixte.

Février :- Soirée à thème

Avril-mai : Plusieurs équipes engagées dans les différents championnats.

Juin : Tournoi 3 tennis, ouvert à tous

Septembre : Tournoi interne.

Et bien d'autres manifestations, tout au long de l'année.

Une équipe féminine en Division Pré-Régionale.

Une équipe masculine en 1^{er} Division

Une équipe masculine + 35ans en Division Pré-Régionale



Après plusieurs années de galères, l'arrivée de Dammarie Tennis Club sur le site de Ver-Lès-Chartres en mai 2015, sera à jamais le déclencheur d'un changement de cap important.

Le « petit club de campagne » ne changera pas sa philosophie de vie sportive, mais devra s'adapter à une augmentation importante du nombre de licenciés. Le Dammarie Ver-Lès-Chartres Tennis Club est fier de comporter en son sein 145 adhérents dont, et c'est le plus important, 81 jeunes. Le plus petit est né en 2013.

Le Président et les membres du bureau sont prêts à relever ce nouveau challenge pour porter haut les couleurs de Dammarie, Ver-Lès-Chartres et Le Bois-Gueslin.



Pour être tenu au courant de l'actualité du club, consultez régulièrement notre site
www.dammarie-tennis-club-28.fr

Quelques Rappels

Même avec la tête
dans les cartons,
pensez aux élections !



Vous avez déménagé ?
Vous voulez voter ?
Pensez à vous réinscrire !

Après un déménagement,
réinscrivez-vous sur les
listes électorales de votre
nouvelle commune avant le
31 décembre 2016 pour

voter aux
élections présidentielles (le
23 avril et 7 mai 2017) et
législatives
(11 et 18 juin 2017).
Rendez-vous en mairie ou sur
www.service-public.fr

INFORMATION AUX HABITANTS DE VER-LÈS-CHARTRES

Par dérogation à l'arrêté préfectoral du 3 septembre 2012, l'arrêté municipal du 31 octobre 2016 précise que les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, à compter du 1^{er} novembre 2016, les nuisances sonores ne sont autorisées qu'aux horaires suivants :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Nous vous remercions par avance de bien vouloir respecter
les horaires mentionnés ci-dessous afin de garantir la
tranquillité de chacun.



PROCHAIN RENDEZ-VOUS LE 13 MAI 2017 !!

CALENDRIER DES FÊTES 2017

Vendredi 9 Décembre 2016 : MARCHÉ DE NOËL (sapins, chocolats, crêpes...)
organisé par l'APE Les Loustics

Dimanche 22 Janvier : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASLV & GALETTE DES ROIS

Jeudi 16 Février : CONCOURS DE BELOTE *organisé par l'ASLV*

Dimanche 2 Avril : BRIC-À-BRAC *organisé par l'APE Les Loustics*

Samedi 8 Avril : CHASSE AUX OEUFs *organisée par l'ASLV*

Samedi 22 Avril : TROC-PLANTES *organisé par l'ASLV*

Samedi 17 Juin : FÊTE DE LA MUSIQUE *organisée par l'ASLV*

Samedi 24 Juin : KERMESS DES ÉCOLES *organisée par l'APE Les Loustics*

Jeudi 13 Juillet : REPAS DU 14 JUILLET *organisé par la commune*

Dimanche 17 Septembre : CONCOURS DE PÉTANQUE *organisé par l'ASLV*

Samedi 14 et Dimanche 15 Octobre : EXPOSITION DE PEINTURE *organisée par l'ASLV*

Samedi 18 Novembre : SOIRÉE "BEAUJOLAIS NOUVEAU" *organisée par l'ASLV*

Parution de votre journal communal : 1 fois / an en décembre

Comité de rédaction : Mesdames ABADIA Marie-Ange, BOUCHER Marie-Françoise, GUILLO Françoise, TRICHEUX Françoise
et Messieurs BERTE François et LECOIN Ludovic